



COMMUNE DE LAUSANNE

**COLLÈGES SECONDAIRES
DU BELVÉDÈRE ET DE VILLAMONT**

Internationales Schulbuchinstitut
Braunschweig
- Bibliothek -

Programme des cours
de l'Ecole supérieure de jeunes filles
de la Ville de Lausanne

1956-1957

CH
Z-42
(1,56)

Sekundärkollegien von
Belvédère und Villamont
Gemeinde Lausanne

Lehrplan für die Mädchen-Ober-
schule der Stadt Lausanne

1956-1957

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

13686

Georg-Eckert-Institut BS78



1 234 092 8

CH

2-42(1,56)

ORGANISATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES

Le présent programme ne concerne que les cinq dernières classes de l'École supérieure de jeunes filles. C'est un programme de transition.

En effet, une nouvelle organisation de l'enseignement secondaire vaudois entre en vigueur au printemps 1956 et entraîne les deux modifications importantes suivantes :

- 1° tous les élèves, garçons et filles, seront désormais placés à leur entrée à l'école secondaire dans des classes mixtes ;
- 2° pendant les deux premières années, ils suivront un programme commun ; ce n'est qu'après ces deux ans de formation générale que l'élève choisira, entre les diverses sections, celle qui semble le mieux convenir à ses aptitudes.

A Lausanne, ces nouvelles dispositions ont pour conséquence le remplacement des écoles secondaires traditionnelles, Collège classique cantonal, Collège scientifique cantonal, Ecole supérieure de jeunes filles, par quatre collèges secondaires lausannois :

- a) collège secondaire du Belvédère (récemment construit au ch. des Croix-Rouges) ;
- b) collège secondaire de Béthusy (actuel C.C.C.) ;
- c) collège secondaire de la Mercerie (actuel C.S.C.) ;
- d) collège de Villamont-Dessous (actuelle E.S.J.F.).

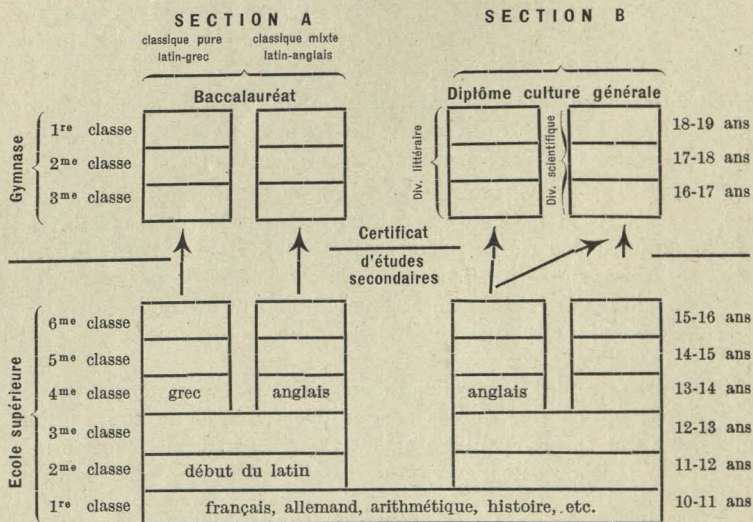
Chacun de ces collèges contiendra les différentes sections de l'enseignement secondaire et les études s'y feront selon les mêmes programmes.

Ce n'est toutefois que progressivement que l'on passera de l'ancien régime au nouveau.

Les élèves qui sont entrés avant 1956 au C.C.C., au C.S.C., à l'E.S.J.F., resteront élèves de ces établissements et suivront l'ancien programme jusqu'à leur sortie de l'école.

A l'École supérieure de jeunes filles, l'organisation ancienne ci-dessous subsiste donc pour toutes les élèves qui ne sont pas en 1^{re} année. Ces élèves restent réparties entre les bâtiments du Belvédère et de Villamont.

**Organisation de l'Ecole supérieure
et du Gymnase de jeunes filles**
(ancien régime)



Nouvelle numérotation des classes

Dès la rentrée d'avril 1956, les classes d'âge, dans les écoles secondaires, sont désignées comme suit :

- 1^{re} année d'étude (10 à 11 ans) : classe de I^{re}
- 2^e année d'étude (11 à 12 ans) : classe de II^e
- 3^e année d'étude (12 à 13 ans) : classe de III^e
- 4^e année d'étude (13 à 14 ans) : classe de IV^e
- 5^e année d'étude (14 à 15 ans) : classe de V^e
- 6^e année d'étude (15 à 16 ans) : classe de VI^e

Ces dénominations sont désormais valables pour toutes les classes, y compris celles d'ancien régime.

Options

Les élèves de la *Section A*, en entrant en 3^e classe, optent entre le grec et l'anglais. Le certificat d'études leur donne accès au Gymnase, Section A.

Pour les élèves de la *Section B* qui entreront dans la subdivision littéraire de la Section B du Gymnase, l'étude de l'anglais, dès la 3^{me} classe, est obligatoire ; elle est facultative pour celles qui feront partie de la subdivision scientifique de cette section.

Passage d'une section à l'autre

Les élèves qui désirent passer de la Section B dans la Section A doivent avoir une moyenne de 7 aux deux groupes et satisfaire aux exigences d'un examen de latin, d'allemand et d'anglais (ou éventuellement de grec).

Ce passage de B en A ne peut se faire qu'au début de l'année scolaire. En revanche, les élèves peuvent être autorisés à passer de Section A en Section B dans le cours de l'année.

Admission

Admission en classe de 1^{re} année. Age minimum : 10 ans dans l'année.

L'examen d'admission porte sur le programme de la troisième année d'études primaires.

Admission dans les autres classes. Age minimum, en 2^{me} : 11 ans dans l'année ; un an de plus pour chacune des classes suivantes.

L'examen d'admission, sur les branches du 1^{er} groupe seulement, porte sur le programme de la classe précédant celle dans laquelle l'élève désire entrer.

Les élèves d'écoles publiques secondaires peuvent être admises sans examen dans la section et dans la classe correspondant à celles qu'elles ont suivies.

Les filles de Suisses établis à l'étranger bénéficient de conditions spéciales (se renseigner auprès du directeur).

CONDITIONS D'ADMISSION

Toutes les admissions dans une classe autre que la 1^{re} sont conditionnelles pour un trimestre (resp. semestre).

Les jeunes filles qui ont deux ans de plus que l'âge réglementaire ne sont pas — à la réserve de cas spéciaux — admises à l'Ecole supérieure.

Les examens d'admission n'ont lieu qu'au début de l'année scolaire, au printemps.

Des élèves

Les élèves régulières, qui ne sont en principe admises qu'au début de l'année scolaire, sont celles qui suivent tous les cours obligatoires de leur classe. Seules les élèves qui ont suivi comme élèves régulières la dernière année au moins, peuvent obtenir les certificats décernés par l'Ecole.

Les élèves *externes* suivent les cours de leur choix dans la classe où elles ont été admises. Le règlement cantonal détermine les cours que doivent suivre les externes âgées de moins de 16 ans.

Des élèves externes peuvent être admises, à la suite d'un examen d'admission, au début de chacun des trois trimestres, ou des deux semestres, en 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} classes de l'Ecole.

Une élève régulière, non promue, ne peut être admise à suivre, comme externe, dans la classe supérieure, que les cours pour lesquels elle a obtenu la moyenne de promotion.

Conditions de promotion

Les branches d'études obligatoires forment deux groupes. Pour être promue, il faut avoir *la moyenne de 6 dans chaque groupe*, sans compensation de l'un à l'autre.

Le premier groupe comprend : *les langues, les mathématiques* et, pour toutes les classes de la Section B, *l'histoire*.

Le second groupe comprend les autres branches.

La note d'*histoire biblique* et celle de *conduite* ne comptent pas dans la moyenne. Toutefois, la promotion d'une élève qui n'obtient pas *une moyenne annuelle de 7 pour la conduite* peut être refusée par la conférence des maîtres.

Les notes obtenues pour les branches facultatives ou à option sont comptées dans la moyenne.

L'élève qui double une classe et qui n'obtient pas, au premier bulletin, *une moyenne de 6 dans chaque groupe* n'est pas, en principe, autorisée à fréquenter plus longtemps l'Ecole. Il en est de même des élèves qui, ayant deux ans de plus que l'âge normal, échouent à la fin de leur année.

La conférence des maîtres discute des cas douteux ; elle a toute liberté d'appréciation et considère surtout les progrès et les aptitudes de l'élève.

Examens

Certificat d'études secondaires. — Les élèves qui n'ont pas obtenu, pendant l'année, la moyenne de 6 pour chaque groupe ne sont pas autorisées à se présenter aux examens.

Les épreuves écrites comportent :

Pour la Section classique : En français, une épreuve d'orthographe, une composition et une explication de texte ; une version et un thème latins ; une version grecque (ou une version et un thème anglais) ; une composition et un thème allemands ; des problèmes de mathématiques.

Pour la Section de culture générale : En français, une épreuve d'orthographe, une composition et une explication de texte ; une épreuve de grammaire et une version allemandes ; une épreuve de grammaire anglaise et une composition ; des problèmes de mathématiques ; une épreuve écrite d'histoire.

Les épreuves orales portent sur les mêmes matières que les épreuves écrites. Les candidates subissent en outre une épreuve orale en sciences naturelles ; celles de la Section classique, en histoire.

Les notes obtenues aux épreuves écrites et orales se combinent, matière par matière, avec les notes de l'année. La candidate doit obtenir 6 au premier groupe et 6 au second groupe.

Prix de fondation

1. PRIX DE LA VILLE DE LAUSANNE ET PRIX DE L'ÉCOLE, décernés, en 6^{me} classe, aux deux élèves qui se sont distingués par leur conduite et leur application.

2. PRIX ADOLPHE SCHAFFNER, décerné à l'élève qui a obtenu, en 6^{me} classe, les meilleures notes en français, spécialement en composition.

3. PRIX PIERRE ROCHAT, décerné à l'élève de la 6^{me} classe qui a eu le meilleur résultat de latin pendant l'année scolaire et à l'examen.

4. PRIX JAQUIER-MURY, décerné à l'élève qui, au cours des deux dernières années avant le certificat, a fourni l'effort le plus méritoire.

5. PRIX RAOUL HOURIET, décernés, en 6^{me} classe, aux quatre meilleures élèves en littérature française.

6. PRIX DU CENTENAIRE, institués par l'Association des anciennes élèves, décernés :

- a) aux deux élèves des 3^{mes} classes qui ont témoigné le plus d'intelligence et d'intérêt aux leçons de sciences ;
- b) aux deux élèves des 6^{mes} classes qui ont obtenu les meilleurs résultats en mathématiques.

7. PRIX JULIETTE CORDEY, décernés aux deux élèves des 3^{mes} classes qui auront apporté le plus de soin dans la présentation des cahiers et des travaux écrits.

8. PRIX D'ANGLAIS, décerné à l'élève de chaque classe de 6^{me} qui, par son effort personnel, aura obtenu les meilleurs résultats, pendant l'année et aux examens et, en principe, ne reçoit pas d'autre prix.

9. PRIX DE GÉOGRAPHIE, décerné à l'élève de chaque classe de 5^{me} qui, en 4^{me} et 5^{me}, aura témoigné le plus d'intérêt, obtenu les meilleurs résultats en géographie et, en principe, ne reçoit pas d'autre prix.

10. PRIX DU CORPS ENSEIGNANT, décerné à l'élève de chaque classe qui a obtenu en 6^{me} les meilleurs résultats dans l'ensemble des branches pendant l'année scolaire et aux examens écrits.

11. PRIX MARIE-SUZANNE NEESER-JACCOTTET, décernés :

- a) à l'élève de chaque classe de 6^{me} qui a obtenu en physique les meilleurs résultats pendant l'année et aux examens ;
- b) à l'élève de chaque classe de 5^{me} qui a obtenu les meilleurs résultats en anatomie.

Ecolage

	1	2	3
	Elèves de nationalité suisse dont les parents sont domiciliés à Lausanne	Elèves de nationalité suisse dont les parents ne sont pas domiciliés à Lausanne	Elèves de nationalité étrangère dont les parents ne payent pas l'impôt mobilier en Suisse
	par année		
Ecole supérieure	Fr.	Fr.	Fr.
I. Elèves régulières :			
a) Classes inférieures	90.—	120.—	210.—
b) 2 ^{me} et 1 ^{re} classes	108.—	144.—	240.—
II. Elèves externes . . .	216.—	288.—	408.—

Les élèves qui ne suivent que quelques heures de cours payent, selon la catégorie, 7, 8 ou 9 fr. par heure hebdomadaire et *par trimestre*.

Les élèves de nationalité étrangère dont les parents payent l'impôt *mobilier* à Lausanne sont assimilées aux élèves désignées sous chiffre 1.

Celles dont les parents payent l'impôt *mobilier* en Suisse sont assimilées aux élèves désignées sous chiffre 2.

L'écolage se paye au guichet du Boursier communal (place de la Louve) ou au compte de chèques postaux II. 395.

- 1^{er} terme : d'avril à juillet (payable du 1^{er} juin au 1^{er} juillet).
 2^{me} » de septembre à fin décembre (payable du 15 oct. au 15 nov.).
 3^{me} » de janvier à avril (payable du 20 janvier au 20 février).

Le terme en cours est dû quelle que soit la raison pour laquelle une élève cesse de fréquenter l'établissement.

L'élève dont l'écolage n'a pas été acquitté à la fin du terme en cours (juillet, décembre, avril) est considérée comme ayant quitté l'Ecole.

L'écolage payé par les élèves régulières comprend les cours facultatifs.

Le premier terme de l'écolage est augmenté de la somme de 3 fr., contribution aux frais annuels du service médical de l'établissement.

L'École perçoit, en outre, de toutes les élèves régulières, externes et auditrices, au début de chaque année scolaire ou au moment de leur entrée à l'École, la somme de 3 fr. pour l'entretien et le renouvellement du matériel, les frais d'organisation des courses ou séances récréatives et l'assurance complémentaire contre les accidents scolaires.

Réductions et dispenses d'écolage, bourses

Une réduction d'écolage de 25 % (resp. 33 %) est accordée aux élèves dont le ou les frères et sœurs sont simultanément élèves réguliers des établissements suivants : E.S.J.F., G.J.F., C.C.C., G.C.C., C.S.C., G.S.C., Ecole normale, Ecole de commerce, Ecole cantonale de dessin, Ecoles d'agriculture et de fromagerie de Marcelin et de Moudon, Ecole des métiers, Ecole professionnelle des jeunes filles de la Ville de Lausanne, Université de Lausanne. (Cf. arrêté du 1^{er} mars 1949.)

Pour les élèves régulières, de nationalité suisse, l'écolage est en outre diminué dans la proportion suivante, en tenant compte du nombre total des enfants vivants, âgés de moins de 20 ans au 31 décembre de l'année courante (dégrèvement familial) :

Pour 3 enfants,	dégrèvement de	30 %
» 4	»	40 %
» 5	»	50 %
» 6	» et plus	60 %

Des dispenses partielles ou totales d'écolage sont accordées aux élèves régulières et méritantes. Les demandes doivent être présentées au directeur au début de chaque année scolaire (dernier délai : 15 mai).

Outre la dispense d'écolage, les élèves douées, de condition modeste, peuvent obtenir des bourses de la commune de Lausanne. Ces bourses sont destinées, jusqu'à l'âge de 16 ans, à couvrir les frais de manuels et de matériel scolaires. Pour les élèves du Gymnase et les étudiantes de l'Université, le montant de ces bourses est plus élevé et compense partiellement le manque à gagner.

Le directeur renseignera sur les conditions d'attribution de ces bourses.

Assurance

Aux termes de la loi du 9 décembre 1953, toutes les élèves de l'Ecole supérieure doivent être affiliées à la Caisse cantonale d'assurance infantile ou à une autre caisse reconnue.

En cas de maladie ou d'accident, la procédure est la suivante :

- a) *Pour les élèves affiliées à la Caisse cantonale* : elles se procureront au secrétariat de l'Ecole une feuille de maladie ou d'accident sur présentation du livret d'assurée et le payement comptant de 2 fr.
- b) *Pour les élèves affiliées à une caisse privée* : les cas sont à annoncer directement à la société d'assurance conformément à ses dispositions statutaires.
- c) Pour toutes les élèves les *accidents scolaires* sont à annoncer, d'une part, à la Caisse cantonale ou privée comme indiqué plus haut, et, d'autre part, au secrétariat de l'Ecole. Celle-ci, en effet, a contracté une assurance complémentaire couvrant la différence entre les frais médicaux qu'a entraînés l'accident et les prestations des autres caisses d'assurance jusqu'à concurrence de 2000 fr.

Pour tout autre renseignement s'adresser au secrétariat de l'Ecole.

Extraits du règlement intérieur

Les élèves doivent se présenter dans une tenue convenable. Elles entrent dans le bâtiment à 8 h. et à 14 h. Au timbre, elles entrent en classe et préparent les livres et les cahiers dont elles auront besoin pendant la leçon ; celle-ci commence aux dix.

Il est interdit aux élèves d'apporter en classe d'autres livres que ceux qui leur sont nécessaires pour leur travail scolaire.

Dans le bâtiment et dans le préau, les élèves sont placées sous l'autorité des maîtresses de classe, ainsi que des maîtresses et maîtres spéciaux chargés collectivement d'y faire régner l'ordre et la décence.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A moins d'autorisation spéciale, à demander au directeur, les locaux de l'école ne peuvent être utilisés par les élèves en dehors des heures de classe.

Les parents reçoivent trois fois par année un bulletin qui les renseigne sur le travail et la conduite de leur fille.

A l'Ecole, les élèves ont un carnet pour l'inscription des devoirs journaliers et des notes qu'elles ont obtenues au jour le jour. Ce carnet doit être visé chaque quinzaine par le père ou la mère de l'élève.

Les demandes de congé, motivées, sont adressées à l'avance et par écrit au directeur, qui apprécie le motif invoqué.

Les absences pour maladie sont notifiées par écrit à la maîtresse d'études le jour même de la rentrée et, si l'absence doit se prolonger au-delà de la semaine, au plus tard à la fin de chaque semaine.

Immédiatement avant ou après les vacances, il n'est accordé un congé que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Toute absence non excusée et les arrivées tardives sont signalées aux parents par le directeur et entraînent une sanction.

Les élèves régulières ne sont dispensées des travaux à l'aiguille, du dessin, du chant et de la gymnastique (dans les classes où ces leçons sont obligatoires) que sur présentation d'une déclaration médicale.

Les élèves qui cessent de suivre un cours ou qui quittent l'Ecole doivent présenter une déclaration écrite de leurs parents.

Les élèves régulières qui s'inscrivent pour un cours facultatif doivent, en principe, le suivre pendant toute l'année scolaire.

La correspondance qui arrive à l'Ecole à l'adresse d'une élève est retournée aux parents de celle-ci.

Aucune collecte d'argent dans les classes ne peut se faire sans l'autorisation du directeur.

Tout dégât commis dans le bâtiment d'école ou à ses abords est réparé aux frais de l'élève ou des élèves responsables.

CORPS ENSEIGNANT

Directeur des Collèges secondaires du Belvédère et de Villamont :

M. Georges PANCHAUD

Tél. 22 01 35 ; reçoit habituellement de 11 h. à 12 h.
et sur rendez-vous au Belvédère, ch. des Croix-Rouges 14

Sous-directrice du Collège secondaire de Villamont :

M^{lle} Rolande GAILLARD

Tél. 22 01 55 ; reçoit habituellement de 11 h. à 12 h.
et sur rendez-vous à Villamont

Chapelains :

MM. les pasteurs M. GAVILLET et G. PASCHOUD.

Médecin d'établissement : D^r Jeanne GAULIS, av. des Alpes 18.

Infirmière : M^{me} DIETSCHI, place Chauderon 34.

Professeurs :

Mesdames et Messieurs :

ÆSCHLIMANN, Paulette, maîtresse de classe.
Avenue d'Evian 4.

ANSORGE, Gertrude, maîtresse de classe.
Avenue de la Gare 15.

BARDET, Georges, dessin.
Avenue Victor-Ruffy 36.

BASSET, Aïda, gymnastique.
Chemin des Aubépines 5.

BÉGUELIN, Henriette, maîtresse de classe.
Chemin du Grey 21.

BÉGUELIN, Marianne, maîtresse de classe.
Chemin du Grey 21.

CORPS ENSEIGNANT

- BÉGUIN, Gertrude,** secrétaire.
Avenue de la Gare 40.
- BETTEMS, Anne-Marguerite,** dessin.
Avenue Eglise-Anglaise 12.
- BONNARD-WENGER, Colette,** arithmétique.
Avenue Davel 5.
- BOSSEY, Noëlle,** maîtresse de classe.
Montchoisi 27.
- BOSSEY, Paul,** mathématiques.
Montchoisi 8.
- BOUDRY, Jean,** latin.
Florimont 11.
- BRACK, Mariette,** maîtresse de classe.
Haute-Vue 6, Chailly-Village.
- BRUAND, Marie,** travaux à l'aiguille.
Pré-du-Marché 26.
- BUNTER, Madeleine,** maîtresse de classe.
Béthusy 76.
- CHARLET, André,** chant.
Avenue de Collonges 39.
- CHENAUX, Claire,** allemand.
Florimont 30.
- CHERIX, François,** sciences naturelles, géographie.
Quartier de la Violette 10.
- CHEVALLEY-POULY, Jacqueline,** maîtresse de classe.
Madeleine 4.
- CORNAZ, Emmanuel,** chant.
Avenue de la Gare 9, La Tour-de-Peilz.
- CUENDET, Georges,** secrétaire.
Rue du Midi 18.
- DEBLUE, Marcel,** violon.
Avenue Belmont 66, Montreux.
- DELESSERT, Violette,** maîtresse de classe.
Chemin des Abeilles 4.

CORPS ENSEIGNANT

DELÈZE, Anne, Avenue d'Ouchy 55bis.	maîtresse de classe.
DEVERIN, Claire, Passage Bellerose 3.	maîtresse de classe.
DISERENS, Nelly, Sainte-Beuve 9.	maîtresse de classe.
DOLIVO-CHAPUIS, P., Rue Etraz 12.	maîtresse de classe, italien.
DONY, Nadine, Chemin de la Clergère 10.	maîtresse de classe, anglais.
ESTOPPEY, Henri, Rue Haldimand 6.	mathématiques, sciences.
FRANEL, Jeanne, Avenue Warnéry 8.	maîtresse de classe.
GAILLARD, Rolande, Avenue Montchoisi 4.	latin.
GAILLOUD, Marie-Louise, Place Palud 14.	maîtresse de classe.
GILLIARD, Alice, Avenue de Jurigoz 3.	travaux à l'aiguille.
GIRARD, Madeline, Avenue de France 25.	arithmétique.
GIRARD, Roger, Avenue de France 25.	chant, arithmétique.
GRÜNDER, Anne-Marie, Chemin Carvalogh, Pully.	violon.
HEER, Renée, Av. Dapples 38.	maîtresse de classe.
HEIMBERG, Gérard, Fontenailles 8.	mathématiques.
HENCHOZ, Emile, Mathurin-Cordier 3.	musique.
HORT, Corinne, Avenue Secretan 27.	maîtresse de classe.

CORPS ENSEIGNANT

JACCOTTET, FRANÇOISE, Avenue de Chailly 28.	maîtresse de classe.
JAQUIER, Marcel,	travaux manuels.
JUNOD, Sylvia, Avenue Dapples 13.	maîtresse de classe.
JUNOD, Sylvia-C., Avenue Dapples 13.	maîtresse de classe.
KELLER, Rose-Marie, Escaliers-du-Marché 11.	maîtresse de classe.
KRÄHENBUHL, Viviane, La Moravia, Morges.	maîtresse de classe.
KRAMER, Denise, Route du Tunnel 3.	maîtresse de classe.
LENOIR, Nora, Montbenon 8.	anglais, histoire.
MARTIN, Madeleine, Chemin des Pâquerettes 1.	travaux à l'aiguille.
MASSON-NICOLE, Marie, Avenue V.-Ruffy 35	maîtresse de classe.
MERMOUD, Robert, Avenue de Chailly 70.	dessin, histoire de l'art.
MEYLAN, Robert, Chemin de Montelly 296.	travaux manuels.
MOREL, Madeleine, Riant-Mont 10.	maîtresse de classe.
MOREROD, Arlette, Saint-Roch 29.	rythmique.
MOTTAZ, Henri, Avenue Dapples 22.	dessin.
PAILLARD, Marcelle, Avenue du Grammont 3.	anglais.
PANCHAUD, Georges, Avenue Davel 7.	histoire.

CORPS ENSEIGNANT

PASCHOUD, Maryse, Avenue Dapples 9	maîtresse de classe.
PETER-MAISON, Denise, Chemin de Pré-Fleuri 3.	maîtresse de classe.
PFISTER, Charly, Av. Ruchonnet 43.	sciences naturelles, arithmétique.
POCHON, Anne-Marie, Avenue de Beaulieu 33.	allemand, anglais.
PORCHET, Rose-Marie, Avenue Béthusy 26.	gymnastique.
REYMOND-EXCHAQUET, Anne-Marie, Chemin du Réservoir 4.	maîtresse de classe.
RIES, Georgette, Avenue Mon-Repos 30.	laborantine.
RITTENER-BONNARD, G., Avenue de Beaumont 64.	maîtresse de classe.
ROCHAT, Jean, Avenue de la Chablière 35.	chant.
ROSSIER, Gertrude, Av. du Tribunal-Fédéral 40.	maîtresse de classe.
ROUFFY, Marguerite, Avenue de Chailly 28.	maîtresse de classe.
SEYLAZ, Jacqueline, Escaliers du Marché 15.	maîtresse de classe.
SIMONCINI, Ernest, Avenue Ruchonnet 11.	chant.
SOLESIO, Colette, Avenue de Morges 10.	maîtresse de classe.
STOCKER, Aline, Cité-Devant 4.	maîtresse de classe.
STOESSEL, Marcelle, Eglantine 22.	gymnastique.
VAUTRAVERS, Edgar,	mathématiques.

CORPS ENSEIGNANT

VIRIEUX, Lucy, Chemin de Villard 4.	mathématiques.
WERFFELI, Edith, Chemin du Muveran 3.	maîtresse de classe.
WINTSCH, Pierre, Pré-du-Marché 37.	dessin.
ZUM BRUNN, Emilie, Chemin de Chandieu 22.	maîtresse de classe.

Concierges :

Villamont-Dessous,	M. et M ^{me} Marcel MONTHOUX.
Belvédère,	M. et M ^{me} JACCARD.
	M. SAUGY.

PROGRAMME DES COURS

1^{re} année du cycle d'orientation

Elèves de 10 à 11 ans.

Voir programme spécial commun à tous les collèges secondaires de Lausanne.

2^{me} année (ancienne 5^{me})

Elèves de 11 à 12 ans.

FRANÇAIS, 7 h. dans la Section A ; 8 h. dans la Section B.

Lecture, diction, orthographe, vocabulaire : comme précédemment.

Grammaire : Revision du programme de 1^{re}. Verbes : 1^{er} et 2^{me} groupes ; quelques verbes du 3^{me} groupe. Voix pronominale. Adjectifs numériques. Pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, relatifs. Adjectif qualificatif : formation du féminin et du pluriel. Verbes transitifs, intransitifs, impersonnels, pronominaux (accord participe passé). Adjectif verbal.

Analyse logique : Attribut du complément direct. Apposition. Complément indirect. Proposition subordonnée complément direct.

Composition : a) Narrations d'après canevas ; b) Compositions d'après un tableau.

ALLEMAND, 4 h. *Rochat et Lohmann*. Vol. I : Leçons 19-26 ; vol. II : Leçons 1-11. Chansons et poésies.

LATIN, 6 h. dans la Section A.

Grammaire : Déclinaison du substantif et de l'adjectif. L'indicatif des quatre conjugaisons. Emploi des cas. Questions de lieu. Proposition infinitive. Vocabulaire (300 mots).

HISTOIRE, 2 h. Fin de l'histoire grecque (dès ch. X ; la suprématie de la Macédoine). Histoire romaine et histoire du moyen âge jusqu'en 1314. Histoire suisse pendant la même période.

GÉOGRAPHIE, 1 h. dans la Section A ; 2 h. dans la Section B.
La Suisse. L'Europe (physique).

ARITHMÉTIQUE, 3 h. Premières notions de fractions ordinaires ;
fractions décimales : les quatre opérations.

Système métrique. Mesures de longueur, de capacité et de
poids. Surfaces.

Calcul mental : Développement du programme de 1^{re}.

SCIENCES NATURELLES : *Leçons de choses*, 1 h. Zoologie :
oiseaux, reptiles, batraciens et poissons.

Botanique : Quelques types de plantes (manuel pp. 9-23).

DESSIN, 2 h. Exercices décoratifs simples. Compositions sur des
thèmes divers. Exercices mettant à l'épreuve la mémoire visuelle
et l'observation directe. Exercices d'exécution directe (pinceau,
plume). Croquis.

Matériel : Couleurs à l'aquarelle, crayons, etc.

TRAVAUX A L'AIGUILLE, 3 h. dans la Section B.

Couture : Points de gance et de boutonnière.

Coupe et confection : Combinaison de nuit pour bébé.

Tricot : Brassière.

Premiers exercices à la machine à coudre.

Raccommodage : Maille à l'endroit.

Ouvrages supplémentaires facultatifs.

Matériel : Nécessaire de couture en ordre.

CHANT, 1 h. dans la Section A ; 2 h. dans la Section B. Continuation
des exercices faits en VI^{me}. Eléments nouveaux : la croche, le
silence de 1, de 2 temps et d'une mesure entière.

Le ton, le demi-ton, la tierce ; sons nouveaux : *fa* dièse et
si bémol ; solfège employant ces divers éléments dans les tonalités
nouvelles de *sol* et de *fa*. Signes d'altération.

Chansons et rondes. Chœurs à deux voix.

Les paroles des chants du pays seront apprises par cœur et
répétées au début de chaque année scolaire.

GYMNASTIQUE, 4 demi-heures. Marches ; pas de danse. Culture
physique. Exercices respiratoires. Exercices d'équilibre. Suspen-
sions. Courses, sauts, jeux (tunique obligatoire).

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX, 1 h. (facultatif). Vie de Jésus.
La vie des Apôtres, les voyages de Paul, l'Évangile dans le monde
romain.

3^{me} classe (ancienne 4^{me})

Elèves de 12 à 13 ans.

FRANÇAIS, 7 h. dans la Section A ; 8 h. dans la Section B.

Lecture, diction, vocabulaire et orthographe : Même genre d'exercices que précédemment.

Grammaire : Revision des programmes précédents. Verbes irréguliers. Article partitif. Degrés de comparaison de l'adjectif. Adverbe. Préposition. Conjonction de coordination et de subordination. Le nom : composés et dérivés, familles de mots.

Analyse logique : Revision de la proposition simple. Proposition coordonnée, subordonnée sujet, relative et conjonctive compléments direct et indirect. Compléments circonstanciels de temps, but, cause et conséquence. Complément de l'adjectif.

Composition : Narrations libres, souvenirs personnels, etc.

ALLEMAND, 4 heures.

Rochat et Lohmann II : Leçons 12-25.

LATIN, 6 h. dans la Section A.

Grammaire : Revision des déclinaisons du substantif et de l'adjectif. Etude complète de la conjugaison. Degrés de comparaison. Les pronoms.

Vocabulaire : 600 mots.

Lecture : *Jacobs* : Premier Livre de Lectures latines. Versions et thèmes écrits et oraux. Notions de mythologie.

HISTOIRE, 2 heures.

Histoire du moyen âge : Des grandes invasions à la mort de Louis XI.

Histoire suisse : Des invasions à la guerre de Zurich, inclusivement.

GÉOGRAPHIE, 1 h. dans la Section A ; 2 h. dans la Section B.
Europe politique, Afrique.

ARITHMÉTIQUE, 3 h. Système métrique complet. Relations entre les mesures de volume, de capacité et de poids.

Fractions : Recherche du plus petit commun multiple et du plus grand commun diviseur ; addition et soustraction des fractions ordinaires.

SCIENCES NATURELLES, 1 heure.

Zoologie : Oiseaux, reptiles, batraciens et poissons.

Botanique : Développement du programme de la classe précédente.

DESSIN, 2 h. Quelques notions de perspective. Exercices pour former le coup d'œil. Analyse de solides géométriques. Objets usuels vus sous plusieurs aspects. Indication des ombres. Emploi de la couleur. Exercices de mémoire. Compositions libres d'après nature ou après étude théorique.

Matériel : Couleurs à la gouache, crayons, etc.

TRAVAUX A L'AIGUILLE, 3 h. dans la Section B.

Couture : Boutonnière. Couture anglaise. Piqûre à la machine ; fronces.

Coupe : Robe d'enfant.

Tricot : Esquimaux ; culotte-bas ; bas pour bébé.

Raccommode : Maille envers.

Ouvrages supplémentaires facultatifs.

Matériel : Papier de coupe et nécessaire de couture.

CHANT, 1 h. dans la Section A ; 2 h. dans la Section B. Eléments nouveaux : la noire pointée ; le silence d'un demi-temps.

Exercices de solfège avec quarts et points ; sons nouveaux : *do* dièse et *sol* dièse, *mi* bémol et *la* bémol et les tonalités qu'ils déterminent. Eléments mélodiques du mode mineur. Chansons et rondes. Chœurs à trois voix.

Théorie se rapportant aux exercices ci-dessus.

Les paroles des chants du pays seront apprises par cœur et répétées au début de chaque année scolaire.

GYMNASTIQUE, 4 demi-heures. Marches, pas de danse ; culture physique. Exercices respiratoires. Exercices d'équilibre. Engins. Course et saut. Lancer du ballon. Jeux (tunique obligatoire).

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX, 1 h. (facultatif). L'Eglise chrétienne. La Réforme. L'Eglise protestante jusqu'à nos jours.

4^{me} classe (ancienne 3^{me})

Elèves de 13 à 14 ans.

FRANÇAIS, 6-7 h. dans la Section A ; 9 h. dans la Section B.

Diction : Mot de valeur, mouvement.

Lecture expliquée : Textes étudiés au point de vue du sujet, du plan, du vocabulaire et de la phrase.

Grammaire, 2 h. en Section B ; 1 h. en Section A : Revision des programmes précédents. Verbes irréguliers à l'exception des verbes défectifs. Verbes pronominaux : sens, accord du participe passé. Adjectifs et pronoms indéfinis. Accord de quel, lequel, tout. L'interjection. La négation. Remarques sur l'accord de l'adjectif et sur les mots invariables. Analyse logique de la phrase complexe : subordinées circonstancielles, interrogative indirecte, attribut, complément de l'adjectif, infinitive, participe. Propositions elliptiques et incisives.

Vocabulaire et orthographe : Comme précédemment.

Composition, 2 h. : Narrations libres sur des sujets divers. Descriptions.

ALLEMAND, 3 heures. *Rochat et Lohmann III* : Leçons 1-15.

Grammaire : Impératif, futur antérieur. Etude des subordinées conjonctives et relatives. Déclinaison des pronoms.

Vocabulaire : Revision du vocabulaire de IV^e.

Lecture : Morceaux choisis. Poésies. Chansons. Théâtre.

LATIN, 5 h. dans la Section A. Revision du programme des deux années précédentes.

Grammaire : Verbes déponents et verbes irréguliers. Emploi des temps et des modes dans les propositions simples et subordinées.

Vocabulaire : 800 mots.

Lecture : *César* : Guerre des Gaules. — *Ovide* : Métamorphoses. Versions et thèmes ; nombreux exercices oraux et écrits. Notions d'antiquité.

GREC, 5 h. (à option avec l'anglais, dans la Section A seulement).

Etude de la déclinaison et de la conjugaison. Exercices. Vocabulaire. Traduction de quelques récits.

ANGLAIS, 4 h. dans la Section A ; 3 h. dans la Section B (à option avec le grec, dans la Section A).

Grammaire : Formation du pluriel et du génitif. Adjectifs. Pronoms. Verbes réguliers : temps de l'indicatif et conditionnel. Formes affirmative, négative et interrogative. Quelques verbes irréguliers.

Vocabulaire usuel. Exercices de *phonétique*. Poésies. Chansons. Conversation. Lecture de quelques textes faciles.

HISTOIRE, 2 h. Histoire de l'Europe de 1453 à 1789 et période correspondante de l'Histoire suisse.

GÉOGRAPHIE, 1 h. Asie et Océanie.

ARITHMÉTIQUE, 3 h. Etude complète des fractions ordinaires. Rapports ; proportions et applications. Introduction à l'algèbre : solutions arithmétique et algébrique de problèmes choisis.

SCIENCES NATURELLES. *Zoologie* : 1 h., invertébrés. *Botanique générale*. En été, exercices de détermination.

DESSIN, 2 h. Groupes d'objets usuels étudiés ou en croquis. Modèles en plâtre pour la démonstration des ombres. Feuilles, branches, fleurs, insectes, d'après nature. Dessins exécutés de mémoire après observation. Compositions décoratives élémentaires. Emploi de la couleur. Dessin libre.

Matériel : Couleurs à la gouache, crayons, etc.

TRAVAUX A L'AIGUILLE, 2 h. dans la Section B.

Couture : Boutonnères. Ourlets à jour.

Coupe et confection : Pantalon ou blouse d'enfant.

Tricot : Gilet sans manches ; kimono ; liseuse.

Raccommode : Dans le côtelé, pose de pièces à un angle.

Ouvrages supplémentaires facultatifs.

Matériel : Papier de coupe et nécessaire de couture.

CHANT, 1 h. (facultative) dans la Section A ; 2 h. dans la Section B. Développement des exercices faits dans les classes précédentes ; mesures composées à 2 temps ; la double croche ; la croche pointée ; silences correspondants.

La sixte, la septième, l'octave ; leur emploi. Exercices de solfège appropriés ; dictées musicales ; étude des tons majeurs ayant plus de trois dièses et trois bémols ; gamme mineure type ; passages chromatiques.

Théorie se rapportant aux exercices ci-dessus.

Chœurs à trois voix, à cappella.

Les paroles des chants du pays seront apprises par cœur et répétées au début de chaque année scolaire.

GYMNASTIQUE, 4 demi-heures (tunique obligatoire). Mêmes exercices que dans les classes précédentes. Gymnastique de développement. Jeux à grand mouvement.

5^{me} classe (ancienne 2^{me})

Elèves de 14 à 15 ans.

FRANÇAIS, 6 h. dans la Section A ; 8 h. dans la Section B.

Grammaire : Etude détaillée du verbe et des pronoms personnels. *Souché et Lamaison*, cours sup. : leçons I à XVII.

Orthographe et diction : comme précédemment.

Lecture : Textes français III, du moyen âge au XVII^e siècle et lectures suivies indiquées en cours d'année.

Explication française et composition : L'observation ; la description ; la composition. Lettres. Résumé et analyse littéraire de fragments ou d'œuvres lus en classe.

Littérature : du moyen âge au XVII^e siècle. De plus, en Section B, 2 h. de culture littéraire : l'Iliade. L'Odyssée. Une tragédie de Sophocle. L'Enéide. Les Nibelungen. La Divine Comédie. Un drame et une comédie de Shakespeare. Don Quichotte.

ALLEMAND, 3 heures. Fin *Rochat et Lohmann III*; *Bonard et Hübscher*. Leçons 1-5.

Grammaire : Suite du programme de III^e, étude des verbes, des pronoms ; règles de syntaxe.

Lecture : Morceaux choisis. Poèmes et chansons.

LATIN, 5 h. dans la Section A. Revision du programme des années précédentes. Syntaxe des mots et des propositions. Vocabulaire (1000 mots). Versions et thèmes. Nombreux exercices oraux et écrits.

Lecture : *Ovide* : Métamorphoses.

Cicéron : Catilinaires ou un autre discours.

Virgile : Enéide.

Tite-Live : Histoire.

Notions d'antiquité : Vie privée des Romains.

GREC, 4 h. (à option avec l'anglais, dans la Section A seulement).
Etude de la conjugaison (fin). Prépositions, pronoms. Syntaxe des cas et de quelques propositions subordonnées.

Lecture : Homère : Odyssée, un chant.

ANGLAIS, 4 h. dans la Section A ; 3 h. dans la Section B (à option avec le grec dans la Section A seulement). Développement du programme précédent. Exercices oraux et écrits. Lecture expliquée.

The Girl's own Book, suite et fin. Lecture d'un texte choisi.

HISTOIRE, 2 h. Histoire de l'Europe, de 1715 à 1815.

GÉOGRAPHIE, 1 h. L'Amérique.

ARITHMÉTIQUE, 3 h. Règle d'intérêt simple. Racines carrées.

Algèbre : Calcul algébrique. Equations du 1^{er} degré à une et à deux inconnues. Graphiques.

Géométrie : (1 h. au 3^e trimestre) : Constructions élémentaires.

SCIENCES NATURELLES ET HYGIÈNE, 2 heures.

L'homme : Les organes du corps : description, fonctionnement, hygiène.

DESSIN, 2 h. Objets de forme cubique et de forme ronde, d'après nature, de mémoire, d'imagination. Utilisation des règles de la perspective élémentaire. Théorie des ombres, des valeurs, la couleur.

Nombreuses applications : à la décoration, à la lettre, à l'affiche. Quelques notions de dessin technique.

Matériel : Bloc ou feuilles de 30 cm. sur 40 cm. Couleurs à la gouache.

Histoire de l'art : Causeries en relation avec le cours d'histoire générale. Visites d'édifices publics, d'expositions de peinture et de sculpture.

TRAVAUX A L'AIGUILLE, 2 h. dans la Section B.

Couture : Jours. Boutonniers.

Coupe et confection : Chemise de nuit en tissu coton.

Tricot : Chaussons ou socquettes ; pullover.

Raccommode : Pièces blanches à un et deux angles.

Ouvrages supplémentaires : Pyjama.

Matériel : Nécessaire de couture.

CHANT, 1 h. (facultative) dans la Section A ; 2 h. dans la Section B. Mesures composées à 3 et 4 temps ; le triolet, le duolet, etc. ; les syncopes, le contretemps.

Renversement des intervalles ; gammes mineures ; gamme chromatique. Théorie relative à ces exercices. Dictées musicales.

Chœurs à trois voix avec et sans accompagnement.

Les paroles des chants du pays seront apprises par cœur et répétées au début de chaque année scolaire.

GYMNASTIQUE, 4 demi-heures. Même programme que pour la classe précédente, avec progression (tunique obligatoire).

6^{me} classe (ancienne 1^{re})

Elèves de 15 à 16 ans,

FRANÇAIS, 6 h. dans la Section A ; 8 h. dans la Section B.

Grammaire : La phrase et ses diverses formes. Etude détaillée des propositions subordonnées. *Souché et Lamaison*, cours sup. : leçons XVIII à XXX.

Orthographe, élocution et diction : développement du programme précédent.

Lecture : Textes français III et IV, du XVIII^e au XX^e siècle et lectures suivies indiquées en cours d'année.

Composition : Descriptions. Narrations. Dissertations morales et littéraires. Résumés et analyses littéraires.

Littérature : XVIII^e et XIX^e siècles. De plus, en Section B, 2 h. de culture littéraire.

ALLEMAND, 3 heures. *Bonard et Hübscher*. Section A : Leçons 1-23. Section B : Leçons 1-18.

Grammaire : Revision de la lexicologie.

Principales règles de syntaxe. Etude des propositions subordonnées.

Quelques poèmes.

Compositions. Thèmes. Versions.

Lecture d'un texte choisi.

LATIN, 5 h. dans la Section A. Revision de la morphologie, de la syntaxe des mots et des propositions. Vocabulaire (1200 mots). Nombreux exercices oraux et écrits. Thèmes et versions.

Lecture : *Tite-Live* : Histoire.

Virgile : *Enéide*.

Cicéron : Choix de textes.

Notions d'antiquité : Vie publique des Romains.

GREC, 4 h. (à option avec l'anglais, dans la Section A seulement).
 Revision de la morphologie, syntaxe des propositions ; versions.
Lecture : Xénophon : Anabase et morceaux choisis.
Homère : Odyssée.

ANGLAIS, 4 h. dans la Section A ; 3 h. dans la Section B (à option avec le grec dans la Section A seulement).

Grammaire : Revision. Syntaxe des auxiliaires.

Lecture : Un texte de l'éd. Francke.

Compositions. Versions. Thèmes. Exercices de grammaire.

HISTOIRE, 2 h. Histoire de l'Europe dès 1815, et période correspondante de l'Histoire suisse.

GÉOGRAPHIE, 1 heure.

Notions de géographie physique.

MATHÉMATIQUES, 3 heures.

Algèbre : Calcul algébrique. Equations et problèmes du 1^{er} degré à plusieurs inconnues. Equations littérales. Résolution de l'équation du second degré. Application à quelques problèmes d'algèbre et de géométrie.

Géométrie : Introduction à la géométrie euclidienne (plane).

SCIENCES, 2 heures.

Physique : Poids spécifique et densité. Les forces : définition, unités, composition. Le travail et la puissance, conservation du travail. Les leviers, la balance. Statique des fluides : pression atmosphérique, principe d'Archimède. La chaleur et ses effets sur les corps solides et liquides. Notions d'optique et d'électricité. Notions sur le son et les instruments de musique.

Chimie : Notions élémentaires.

DESSIN, 2 h. Suite du programme de l'année précédente.

Les proportions du corps humain, articulations, mouvements. Les animaux. Dessins d'après nature, de mémoire. Compositions décoratives.

Matériel : Bloc ou feuilles de 30 cm. sur 40 cm. Couleurs à la gouache.

Histoire de l'art : Projections lumineuses sur la Révolution, l'Empire, la peinture française du XIX^e siècle.

Visites d'édifices publics et d'expositions de peinture et de sculpture.

TRAVAUX A L'AIGUILLE, 2 h. dans la Section B.

Couture : Points d'ornements pour lingerie.

Coupe et confection : Combinaison-jupon.

Tricot : « Modèle mode », libre.

Raccommodage : Trous dans le côtelé et l'endroit. Raccommo-
dage sur drap, jersey, toile. Pièces à quatre angles - en rond sur toile
et tissu fantaisie.

Matériel : Règle de 60 cm., papier de coupe.

CHANT, 1 h. (facultative) dans la Section A ; 2 h. dans la Section B.

Groupes rythmiques irréguliers ; ornements. Modulation ; trans-
position.

Chœurs à trois et à quatre voix ; œuvres chorales plus éten-
dues, avec accompagnement et soli, etc.

Théorie relative aux exercices ci-dessus, analyse de chœurs au
point de vue de l'expression. Dictées musicales.

Solfèges harmoniques à deux et trois voix.

GYMNASTIQUE, 4 demi-heures. Même programme que pour la
classe précédente, avec progression (tunique obligatoire).

Cours facultatifs

Ces cours ne se donnent que
si le nombre des inscriptions le justifie.

Gymnastique corrective, 1 h. à 2 h. Correction des dos voûtés, etc.
Italien, cours élémentaire, 2 h. (pour les élèves de 5^{me} et 6^{me}).
Violon, cours pour débutantes.

Concours

Des concours sont ouverts chaque année au Gymnase et dans les classes supérieures de l'Ecole.

Ces concours sont de deux sortes :

- a) CONCOURS GÉNÉRAUX institués par la Commission scolaire.
- b) CONCOURS SPÉCIAUX fondés par feu M. J.-J. Mercier, feu le Dr Gloor, l'Association des anciennes élèves, la Société vaudoise des beaux-arts et M^{me} Dr J.-L. Dufour.

Sont admises à concourir :

Les élèves régulières des 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} classes de l'Ecole supérieure.

Les sujets de concours sont communiqués aux élèves avant le 15 mai. Celles qui se proposent de concourir s'annoncent avant le 15 juin à leur maîtresse d'études et au maître qui a proposé le concours.

Une élève ne peut prendre part qu'à un seul des concours généraux.

L'Ecole peut fournir aux élèves les ouvrages ou l'outillage indispensables ; ceux-ci leur sont remis à la veille des vacances d'été. L'élève qui ne mène pas à chef le concours pour lequel elle s'est inscrite peut être tenue de racheter le matériel acquis à son intention.

Les inscriptions définitives sont prises au cours de la première semaine du 2^{me} trimestre ; les mémoires, collections, objets confectionnés, etc. sont remis le même jour. Les mémoires porteront en tête l'indication des sources utilisées.

CONCOURS

Un jury d'examen est constitué pour chaque groupe de concours. Il se compose du maître enseignant, de la maîtresse d'études et, en principe, d'un membre de l'Association des anciennes élèves.

Les prix consistent en livres, à l'exception du Concours de la Société vaudoise des beaux-arts et du Concours J.-L. Dufour.

Le directeur donne connaissance du résultat des concours et distribue les prix à la séance de Noël.

LISTE DES MANUELS

1^{re} classe

Voir programme spécial du premier cycle.

2^{me} classe

POUR LES DEUX SECTIONS

Souché et Lamaison : La Grammaire nouvelle et le Français. Cours élémentaire I (Payot). — *Guisan et Jeanrenaud* : Mémento de Grammaire française (Payot). Textes français I (Budry et Rogivue). — Un recueil de fables de La Fontaine. — *Rochat et Lohmann* : Cours d'allemand I (éd. 1947 ou 1951) et II (éd. 1948 ou 1952). — *Es tönen die Lieder* (Payot). — *Bossey* : Arithmétique (degré élémentaire (Payot). — *Bonnard et Baechtold* : Histoire ancienne (Payot). — Carte physique et politique de la Suisse, Kümmerly-Rosier (édition E). — *Mühlethaler, Renaud, Stucky* : Leçons de Choses. — *Chante, Jeunesse* (éd. 1946 ou 1952). — *J. Burdet* : L'Accord parfait (Payot). — *G. Savary* : Le Christ, les Apôtres, l'Eglise (Payot). — Manuel de géographie selon indications du maître.

POUR LA SECTION A

L. Debeauvais : Grammaire complète ou Petite Grammaire latine. — *L. Debeauvais* : Exercices latins, classe de 6^{me} (Belin).

3^{me} classe

POUR LES DEUX SECTIONS

Souché et Lamaison : La Grammaire nouvelle et le Français. Cours moyen (Payot). — *Guisan et Jeanrenaud* : Mémento de Grammaire française (Payot). — Textes français II (Pidoux, Rogivue, Wiest). — *Molière* : Le Médecin malgré lui (Hatier). — Un recueil de fables de La Fontaine. — Le Roman de Renart, selon indications du maître. — *Rochat et Lohmann* : Cours d'allemand II (éd. 1948 ou 1952). — *Es tönen die Lieder* (Payot). — *Addor, Post, Schneider, Vaney* : Arithmétique, 1^{re} partie (Payot). — *Pierre Ansermoz* : Histoire du Moyen Age (Payot). — *Georges Michaud* : Histoire de la Suisse (Payot). — *Biermann* : Manuel-Atlas (degré supérieur des Ecoles primaires). — *Mühlethaler, Renaud, Stucky* : Leçons de Choses. — *Chante, Jeunesse* (Payot) (éd. 1946 ou 1952). — *J. Burdet* : L'Accord parfait (Payot). — Nouvelle Anthologie chorale, 3^e fasc. (Fœtisch). — *J. Savary* : Le Christ, les Apôtres, l'Eglise (Payot).

MANUELS

POUR LA SECTION A

L. Debeauvais : Petite Grammaire latine ou Grammaire complète. — *L. Debeauvais* : Exercices latins, classe de 6^{me} (Belin). — *Jacobs* : Premier Livre de Lectures latines.

4^{me} classe

POUR LES DEUX SECTIONS

Souché et Lamaison : La Grammaire nouvelle et le Français. Cours moyen (Payot). — *Guisan et Jeanrenaud* : Mémento de Grammaire française (Payot). — *Molière* : Les Précieuses Ridicules. — *Rochat et Lohmann III* (nouv. édition 1949). — *Es tönen die Lieder* (Payot). — *Camerlynck-Guernier* : The Girl's own Book (Didier, édition nouv. 1939). — Vocabulaire anglais (au secrétariat). — *Addor, Post, Schneider, Vaney* : Arithmétique, 1^{re} et 2^{me} parties. — *Schons* : Traité d'algèbre. — *Marius Perrin* : Histoire moderne et contemporaine (Payot). — *Georges Michaud* : Histoire de la Suisse (Payot). — *Biermann* : Les Cinq Parties du Monde (édition 1936, Payot). — *Mühlethaler, Renaud, Stucky* : Leçons de Choses. — Chante, Jeunesse (Payot, éd. 1946). — Nouvelle Anthologie chorale, 3^{me} fasc. (Fœtisch).

POUR LA SECTION A

Textes français II (Pidoux, Rogivue, Wiest). — *Corneille* : Le Cid. — *Molière* : Les Précieuses Ridicules. — La Chanson de Roland. — *L. Debeauvais* : Grammaire complète (4^{me} édition). — *L. Debeauvais* : Exercices latins, classe de 6^{me} et classe de 5^{me} (Belin). — *L. Debeauvais* : Vocabulaire (Belin). — *César* : De Bello Gallico (Hachette). — *Ovide* : Choix des Métamorphoses (Hachette). — *M. Rat* : Aide-mémoire de latin (Nathan). — *Monnard* : Le Petit Botaniste romand (Payot). — *Anglais* : Un volume de l'édition Francke. — *Grec* : *A. Kaegi* : Grammaire grecque (édition 1949 revue par Perrenoud). — *A. Kaegi* : Exercices grecs.

POUR LA SECTION B

Textes français II (Pidoux, Rogivue, Wiest). — La Chanson de Roland. — Autres textes indiqués au cours de l'année.

5^{me} classe

POUR LES DEUX SECTIONS

Souché et Lamaison : La Grammaire nouvelle et le Français. Cours supérieur (Payot). — *Guisan et Jeanrenaud* : Mémento de Grammaire française (Payot). — Textes français III (Carrier, Ruchon, Hentsch). — Textes classiques indiqués en cours d'année. — *Rochat et Lohmann* : Cours d'alle-

MANUELS

mand III (éd. 1949). — Une lecture indiquée au début de l'année. — *Bonard et Hübscher* : Cours supérieur d'allemand. — *Es tönen die Lieder* (Payot). — *Camerlynck-Guernier* : The Girl's own Book (Didier). — Vocabulaire anglais (au secrétariat). — Un texte indiqué au début de l'année. — *Addor, Post, Schneider, Vaney* : Arithmétique, 2^e partie (Payot). — *Marius Perrin* : Histoire moderne et contemporaine (Payot). — *Georges Michaud* : Histoire de la Suisse (Payot, éd. 1946). — *Biermann* : Les Cinq Parties du Monde (éd. 1936). — *Chante, Jeunesse* (Payot, éd. 1946). — Nouvelle Anthologie chorale, 3^e fasc. (Fœtisch). — Dictionnaire anglais (recommandé : Cassell's Dictionary).

POUR LA SECTION A

L. Debeauvais : Grammaire complète (4^{me} édition). — *L. Debeauvais* : Vocabulaire (Belin). — *L. Debeauvais* : Exercices latins, classes de 5^{me}. — *Cicéron* : Catilinaires (Classiques Roma). — *Virgile* : Œuvres (édition Lejay et Plessis, Hachette). — *Ovide* : Choix des Métamorphoses (Hachette). — *Tite-Live* : Extraits (édition de l'Ecole, Paris). — *M. Rat* : Aide-mémoire de latin (Nathan). — *Bornecque et Cauët* : Le Dictionnaire latin-français du baccalauréat ou *Gaffiot* : Dictionnaire abrégé latin-français illustré. — *Louis Baudin* : Anatomie et Physiologie humaines. — Grammaire anglaise selon indications du maître.

Grec : *A. Kaegi* : Grammaire grecque (édition 1949). — *A. Kaegi* : Exercices grecs (Attinger, Neuchâtel). — *Homère* : Odyssée, chant indiqué en cours d'année.

POUR LA SECTION B

Mühlethaler, Renaud, Stucky : Leçons de Choses.

6^{me} classe

POUR LES DEUX SECTIONS

Souché et Lamaison : La Grammaire nouvelle et le Français. Cours supérieur (Payot). — *Guisan et Jeanrenaud* : Mémento de Grammaire française (Payot). — Textes français III et IV. — Textes : Andromaque. Les Femmes savantes (édition Didier ou Hatier), et quelques autres textes classiques qui seront indiqués en cours d'année. — *Bonard et Hübscher* : Cours supérieur d'allemand. — *Marius Perrin* : Histoire moderne et contemporaine (Payot). — *Georges Michaud* : Histoire de la Suisse (Payot). — *R. Stucky* : Physique I (Payot). — *Chante, Jeunesse* (Payot, éd. 1946). — Nouvelle Anthologie chorale, 3^e fasc. (Fœtisch). — Grammaire anglaise et textes de lecture selon indications du maître. — Dictionnaire anglais (recommandé : Cassell's Dictionary). — *Aubert et Meylan* : Géographie physique et humaine.

MANUELS

POUR LA SECTION A

L. Debeauvais : Grammaire complète (4^{me} édition). — *L. Debeauvais* : Vocabulaire (Belin). — *L. Debeauvais* : Exercices latins, classe de 4^{me}. — *Virgile* : Œuvres (édition Lejay et Plessis, Hachette). — *Tite-Live* : Extraits (éditions de l'École, Paris). — *Cicéron* : Pro Archia. — *M. Rat* : Aide-mémoire de latin (Nathan). — *Bornecque et Cauët* : Le Dictionnaire latin-français du baccalauréat ou *Gaffiot* : Dictionnaire abrégé latin-français illustré. — *Biermann* : Les Cinq Parties du Monde (édition 1936, Payot).

Grec : *Kaegi* : Grammaire. — *Xénophon* : Anabase. — Textes indiqués en cours d'année.

STATUTS

de l'Association des anciennes élèves

ARTICLE PREMIER. — Sous le nom d'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure communale, est fondée à Lausanne une association ayant la personnalité juridique, et régie par les articles 60 et suivants du Code civil pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par les présents statuts.

ART. II. — L'Association a pour but, d'une part, de cultiver la camaraderie, l'amitié et les souvenirs scolaires; d'autre part, de donner à l'Ecole un appui moral et effectif.

ART. III. — Peut devenir membre de l'Association toute personne ayant suivi les cours de l'Ecole supérieure ou du Gymnase, comme élève régulière, externe ou auditrice.

ART. IV. — Les membres payent une cotisation annuelle minimum de 2 fr. 50. (Les membres à vie, une cotisation unique de 50 fr.) L'avoir social répond seul des engagements de l'Association. Tout membre qui n'a pas acquitté sa cotisation est considéré comme démissionnaire.

Ont droit au titre de membre honoraire, les maîtres et maîtresses qui ont professé pendant vingt ans à l'Ecole.

ART. V. — Les organes de l'Association sont :

- a) l'assemblée générale ;
- b) un comité de sept membres élus chaque année pour trois ans par série sortante de deux membres. Ceux-ci peuvent être immédiatement réélus. Les nominations se font au bulletin secret.

ART. VI. — L'assemblée est l'organe suprême de l'Association. Elle se réunit une fois par an sur convocation du comité. Elle élit le comité et désigne chaque année deux vérificatrices des comptes.

ART. VII. — En cas de dissolution, l'actif social sera remis au directeur de l'Ecole pour être employé dans l'intérêt de l'Ecole.

S'adresser à la présidente de l'Association :

M^{me} DOLIVO-D'OKOLSKI, chemin de la Rochettaz 7, Pully.

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements généraux	1
Conditions d'admission et de promotion	3
Examens, diplômes, prix	5
Ecolage et taxes	7
Extraits du règlement intérieur	9
Corps enseignant	11
Programme des cours	17
Cours facultatifs	28
Concours	28
Manuels	31
Statuts de l'Association des anciennes élèves	35

